

Contrat d'Abonnement à Hogon Market

1. Objet du Contrat

Ce contrat a pour objet de régir les conditions d'abonnement à l'application "Hogon Market" pour les utilisateurs souhaitant créer une boutique et publier des produits.

2. Création de Compte et Boutique

Pour utiliser les services de "Hogon Market", l'utilisateur doit d'abord créer un compte sur l'application. Ensuite, il peut créer une boutique où il peut publier ses produits. L'utilisateur doit veiller à ne publier aucun produit illicite, y compris mais sans s'y limiter, les drogues, l'alcool, et tout produit Haram.

3. Frais d'Abonnement

Le coût de l'abonnement pour publier des produits sur Hogon Market est de 5000 XOF par mois. Une fois le paiement effectué, le boutiquier bénéficie d'une publication illimitée de ses produits pendant un mois.

4. Conditions d'Utilisation et Politique de Confidentialité

L'utilisateur s'engage à respecter strictement les conditions d'utilisation et la politique de confidentialité de Hogon Market. En cas de non-respect de ces règles, notamment en cas de publication d'un produit non licite, le compte de l'utilisateur sera immédiatement bloqué, sans possibilité de récupération.

5. Comportement des Commerçants

Les commerçants doivent respecter les clients, ne causer aucun tort, ne pas les tromper ni les arnaquer. Ils doivent également respecter les horaires ou délais de livraison convenus avec le client. Le non-respect de ces obligations pourra entraîner des sanctions allant jusqu'au blocage définitif du compte.

6. Responsabilité des Parties

Hogon Market ne s'immisce en aucun cas dans les transactions entre le client et le commerçant. Les commerçants et les clients sont entièrement responsables des accords qu'ils concluent entre eux lors des achats. Le paiement se fait à la livraison, et Hogon Market décline toute responsabilité quant à l'exécution de ces transactions.

7. Résiliation

En cas de manquement aux dispositions du présent contrat, Hogon Market se réserve le droit de résilier l'abonnement et de bloquer définitivement le compte du contrevenant sans aucun remboursement des frais d'abonnement.

8. Durée et Renouvellement

Le contrat d'abonnement est conclu pour une durée d'un mois à compter de la date de souscription. Il peut être renouvelé pour des périodes successives d'un mois moyennant le paiement des frais d'abonnement.

9. Acceptation du Contrat
L'acceptation de ce contrat par l'utilisateur est formalisée par la souscription à l'abonnement. En souscrivant, l'utilisateur reconnaît avoir lu, compris, et accepté l'ensemble des termes du présent contrat.
Conducti

Fait à Bamako, le 20/08/2024